

# Mairie d'OLLOIX

## **Conseil municipal du 14 JUIN 2016**

**Présents** : Philippe MARC-CHANDEZE maire, Dominique FUSY, Thomas LAFONT adjoints, Jos SMORENBURG, Claudette CHAFSEY, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Myrtille FERRE conseillers municipaux

**Pouvoirs** : Béatrice BELLARD a donné pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE  
Isabelle TRIPEAU a donné pouvoir à Alain HERITIER

**Absent** : Alexandra DUSSABY

**Secrétaire de séance** : Dominique FUSY

### **Ordre du Jour** :

1. Approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 8 avril 2016
2. Délibération pour la vente de la « Maison Constantin »
3. Délibération pour la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : fusion des communautés « Allier-Comté Communauté », Gergovie Val d'Allier Communauté » et « Les Cheires »
4. Décisions modificatives sur le budget
5. Remise en service d'un candélabre entre la Place de la Charreyrade et le chemin du Verger
6. Questions diverses

### **1) Compte rendu du conseil municipal du 08 avril 2016**

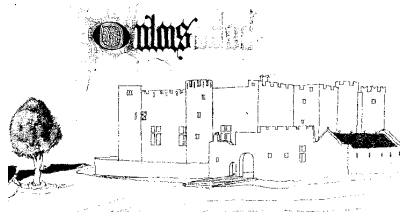
Pas de remarque sur le compte rendu du 08/04/2016.  
Il est voté à l'unanimité des conseillers présents.

### **2) Vente de la « Maison Constantin »**

Le Maire, Philippe MARC-CHANDEZE, fait état des trois courriers de personnes ayant l'intention d'acheter la « Maison Constantin ». Il s'agit de :

- M. LAFONT Thomas
- M. Mme PETERA Samuel
- Mme DEBRE Stéphanie

Après examen des motivations et des propositions financières qui toutes les trois sont équivalentes soit 22 000€, la décision est soumise au vote des conseillers :



# Mairie D'OLLOIX

Proposition de M. Thomas LAFONT :	Pour : 6	Contre : 0	Abstentions : 3
Proposition de M. Mme PETERA Samuel :	Pour : 0	Contre : 7	Abstentions : 2
Proposition de Mme DEBRÉ Stéphanie :	Pour : 0	Contre : 6	Abstentions : 3

M. Thomas LAFONT n'a pas participé aux débats, ni au vote.

Il est donc décidé de vendre la « Maison Constantin » à M. Thomas LAFONT.

### **3) Délibération pour la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** : fusion des communautés « Allier-Comté Communauté », Gergovie Val d'Allier Communauté » et « Les Cheires ».

La préfecture demande à ce que chaque conseil municipal se positionne sur le périmètre de la nouvelle entité. La nouvelle communauté de communes comprendra les communes de « **Allier-Comté Communauté** », « **Gergovie Val d'Allier Communauté** » et « **Les Cheires** », en acceptant le départ du Vernet Sainte Marguerite".

Pour : 5 ; contre : 0 ; abstentions : 5

### **4) Décisions modificatives sur le budget.**

Sur le budget Assainissement, il y a une erreur sur la ligne 777-042 qui fait apparaître 23 384€ au lieu de 22 384€. Les crédits seront pris sur la ligne redevance d'assainissement.

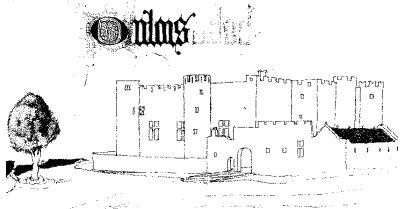
*Article 042-777 : - 1 000 €      Article 70611 : + 1 000 €*

Le conseil municipal vote la modification à l'unanimité.

Philippe MARC-CHANDEZE propose l'organisation d'une manifestation culturelle (concert de musique classique dans l'église) le 6 août 2016. Le financement de cette manifestation s'élève à 1 200€. Les crédits nécessaires seront finalement pris sur le montant des dépenses imprévues. Ainsi, cette modification n'aura pas d'impact sur l'équilibre financier du budget.

*Article 011- 6232 : + 1 400 €      Article 022 – 022 : - 1 400 €*

Pour : 10 ; contre : 0 ; abstention : 0



# Mairie d'OLLOIX

## **5) Remise en service d'un candélabre entre la Place de la Chareyrade et le chemin du Verger.**

Après présentation de la demande d'un Olloisien, les conseillers se prononcent sur la remise en service de ce candélabre :

Pour : 0 ; contre : 10 ; abstention : 0

## **4) Questions diverses**

La barrière placée dans le chemin qui descend à la Monne derrière le Puy d'Ozenne a été cassée. Sa réfection devra être réalisée.

Le chantier de remplacement des huisseries des logements de la Cure va être engagé comme prévu. Son coût de revient sera probablement légèrement inférieur à ce qui a été budgété.